

PERMIS A1/A2/A

Pièces à fournir

- 3 Photos **numériques** d'identité (« photo officielle spéciale permis de conduire » avec signature)
- Photocopie de la carte d'identité recto verso ou du passeport (en cours de validité)
- Photocopie de la JDC (seulement pour les élèves de 17 ans à 25 ans) / l'ASSR2 sera demandé pour la demande de titre définitif
- Photocopie du permis recto verso (si déjà titulaire d'un permis d'une autre catégorie)
- 5 enveloppes / 5 timbres au tarif en vigueur (sans adresse) + 1 enveloppe A5 timbrée 50 g
- 1 adresse mail (non utilisée pour les déclarations d'impôts en ligne ou demande de carte grise, pour valider le dossier en ligne)

Photocopie d'un justificatif de domicile (merci de respecter la liste suivante) :

- dernier avis d'imposition ou de non-imposition, taxe foncière ou d'habitation
- facture de moins de 6 mois de gaz, électricité, eau ou téléphone (pas d'échéancier – les attestations titulaire de contrat sont autorisées si elles sont datées de moins de 6 mois)
- quittance de loyer non manuscrite

Important : si le justificatif n'est pas au nom de l'élève, il est impératif d'y joindre :

Les 2 documents
doivent être au
même nom et
prénom que ceux
du justificatif



- Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeur
- Attestation d'hébergement signée par cette même personne, certifiant héberger l'élève depuis au moins 3 mois

Equipements Obligatoires Casque norme CE, gants norme CE, pantalon, blouson, chaussures montantes (sans lacets de préférence)

CER CEROV

SIÈGE SOCIAL

LE CHÂTEAU-D'OLONNE

43, AV. RENÉ COTY
TÉL. 02 51 32 50 35
FAX : 02 51 22 01 55
WWW.CER-CEROV.FR

AGENCES :

OLONNE-SUR-MER TÉL. 02 51 21 60 40
LA ROCHE-SUR-YON TÉL. 02 51 07 00 14
TALMONT-SAINT-HILAIRE TÉL. 02 51 90 68 89

OLONNE@CER-CEROV.FR